

VALAIS

COMMENT REPEUPLER NOS COURS D'EAU?

22 février 2010 - PASCAL FAUCHÈRE

POLÉMIQUE Alors que les pêcheurs valaisans élaborent un nouveau plan de réempoisonnement des cours d'eau avec le canton, la section sédunoise crie au gaspillage des deniers publics.



Il n'y a pas eu divorce entre la Fédération cantonale valaisanne des pêcheurs amateurs (FCVPA) et sa section sédunoise, samedi, lors de l'assemblée des délégués à Fiesch.

Pourtant, le courant ne passe plus depuis huit ans en raison d'un différend en matière de politique d'alevinage. L'an dernier, les délégués de la FCVPA avaient même décidé d'entamer une procédure visant à exclure une partie du comité

sédunois. Samedi, lors de l'assemblée à laquelle aucun représentant de la société des pêcheurs de Sion n'a participé, le président de la FCVPA, Stefan Wenger, a donné quelques explications sur la situation. «En entrant dans un processus juridique, nous ne ferions que prêter notre fédération et les pêcheurs. Des sanctions ou même l'exclusion de la section de Sion, si cela est possible, ne ferait que porter préjudice aux pêcheurs sédunois. Dans tous les cas, nous allons persister afin que cette section effectue le même travail que les autres pour que le plan de repeuplement cantonal convenu puisse être respecté.»

Nouveau plan de repeuplement

Plan de repeuplement cantonal: voilà les mots qui fâchent, le concept où s'affrontent deux visions de la gestion piscicole ou, du moins, deux conceptions des priorités. Avec le renouvellement, à bout touchant, de la convention de prestation qui lie l'Etat du Valais et la FCVPA, un nouveau plan devrait entrer en vigueur en 2011. Il prévoit pour l'ensemble du canton une quantité annuelle comparable aux années précédentes, tant pour les poissons de mesure - 26 tonnes - que pour les juvéniles - 1,4 million de truitelles.

Selon la Fédération, le financement pour le repeuplement et l'élevage est garanti. Dès 2011, 60 000 francs supplémentaires s'ajouteront aux 100 000 francs que verse l'Association valaisanne des producteurs d'énergie électrique et au quelque 200 000 francs que ristourne le canton sur les truitelles, sans compter les 50 000 francs de primes de repeuplement ou les 12 000 francs de subventions cantonales pour les piscicultures.

Gaspillage d'argent public

Stefan Wenger a bon espoir que la nouvelle convention avec l'Etat sera signée d'ici à cet été et qu'une convention de prestation sera conclue avec chacune des 13 sections.

Seulement voilà. La section sédunoise qui a récemment tenu ses assises ne l'entend pas de cette oreille. Son président Daniel Morard a une vision très différente de la situation halieutique. «C'est un plan que l'on peut qualifier de financier. Concrètement, on répartit les montants entre sections. Il n'y a aucun plan de gestion piscicole en Valais.» Et la convention? «Caduque, elle est contraire au plus élémentaire bon sens. On n'alevine pas dans les cours d'eau empoisonnés ou ne permettant pas à la faune aquatique de se développer. Ces alevinages coûtent au contribuable valaisan plus de 350 000 francs par an qui sont littéralement jetés au Rhône. La FCVPA est devenue un syndicat d'élevage des truitelles subventionné par le canton. Notre section veut passer de la politique du bidon à celle de la renaturation.»

Renaturer les cours d'eau d'abord

Daniel Morard avance la situation catastrophique des cours d'eaux valaisans pour étayer son argumentation. «Ils sont vides et la dégradation telle que 98% sont impropres à la reproduction de la truite ainsi qu'à son développement. La preuve? L'introduction annuelle de quelque 30 tonnes de poissons mesurés, ce qui signifie que les alevinages de millions de truitelles sont inefficaces et surtout un pur gâchis financier. D'où l'idée de la section, répétée en vain depuis plusieurs années, d'utiliser cet argent pour des actions un tout petit peu plus intelligentes, notamment dans la restauration des cours d'eau avec, à la clef, un bon gain écologique pour un développement durable.»

La pêche, un art de la patience...

Et Stefan Wenger de... partager ce point de vue s'agissant de la qualité des cours d'eau: «Nous, pêcheurs valaisans, savons bien que des projets tels que la 3e correction du Rhône et la mise sur pied d'un fonds de revitalisation pour des cours d'eau ne sont pas simples et vont prendre du temps. Mais nous avons la désagréable impression que les buts environnementaux qui représentent de grandes opportunités pour la pêche valaisanne passent quelque peu dans l'oubli.»

Finalement la résolution du conflit, une question de patience?